

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ALBAKLEEN

Date de préparation: 13-avril-2018

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit ALBAKLEEN

Autres moyens d'identification

Synonymes aucune

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solvant

Restrictions d'utilisation du produit chimique Aucun renseignement disponible

Données relatives au fournisseur

GROUPE POLYALTO
3825 rue Jean-Marchand, Québec, QC G2C 2J2
Tél. : (418) 847-8311
Sans frais : 1-800-463-4710 / Fax : (418) 847-8313

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Nocif en cas d'ingestion
Toxique par contact cutané
Toxique par inhalation
Peut provoquer le cancer
Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.
Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Intervention

Traitement spécifique
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Dichloromethane	75-09-2	80 - 90%	Dichloromethane
Ethanol	64-17-5	10 - 20%	Ethanol
Tetrachloroethylene	127-18-4	0 - 10%	Tetrachloroethylene
Methanol	67-56-1	0 - 10%	Methanol

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau

Consulter immédiatement un médecin. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive. En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires. Symptômes : douleur, rougeur locale grave, enflure et lésion des tissus. Une petite quantité de méthanol (habituellement deux onces ou plus) peut causer une torpeur mentale, une nausée et un vomissement provoquant une grave maladie, et peut produire des effets néfastes sur la vue ainsi qu'un risque de cécité ou la mort si aucun traitement n'est prodigué. Peut causer une dermite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau, voire une brûlure.

Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires. Peut causer des maux de tête, des nausées, des malaises à l'abdomen, des vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence, une lipothymie, une perte de coordination et l'inconscience. Les vapeurs très concentrées irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons; peuvent causer des maux de tête et des étourdissements; sont anesthésiques et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement dans les endroits clos ou mal ventilés et provoquer un évanouissement, voire la mort. Une exposition excessive peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Peut causer de la carboxyhémoglobinémie, diminuant ainsi la faculté du sang à transporter l'oxygène. Les effets minimums anesthésiques ou narcotiques se perçoivent à environ 500-1 000 ppm (chlorure de méthylène). Des niveaux progressivement plus élevés au-dessus de 1 000 ppm peuvent causer des étourdissements et un état d'ivresse puis, à 10 000 ppm, évanouissement et mort. À ces concentrations élevées, risque également d'arythmie cardiaque (battements de coeur irréguliers). Un contact important avec le chlorure de méthylène, comme dans le cas d'une immersion, peut causer une sensation de brûlure intense, suivie d'une sensation de froid et d'engourdissement qui disparaîtra après le contact. L'alcool consommé avant ou après l'exposition peut augmenter les effets néfastes.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Note aux médecins

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient. En cas de brûlure, traiter comme des brûlures thermiques, après la décontamination. Le produit contient de méthanol, une substance toxique qui a causé la cécité et d'autres effets graves sur la vue ainsi que la mort. Cependant, le produit contient aussi de l'éthanol, qui est l'antidote accepté. La carboxyhémoglobinémie risque d'aggraver un état préexistant qui rendrait sensible à une diminution de l'oxygène disponible, par exemple une maladie pulmonaire chronique, une maladie coronarienne ou de l'anémie. L'exposition peut augmenter l'irritabilité myocardique. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, comme l'épinéphrine, à moins que ce soit absolument nécessaire. Fournir une ventilation adéquate et assurer l'oxygénation du patient. Si le produit est aspiré, il peut se produire une rapide absorption par les poumons ayant conséquence des effets généraux. C'est donc au médecin qu'incombe la responsabilité de faire vomir ou non. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotracheal ou oesophagien, ou les deux. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Dangers spécifiques du produit

Isoler et restreindre la zone. N'arrêter les fuites que s'il est prudent de la faire. Déplacer les contenants loin de l'incendie si cela ne présente aucun risque. Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire et d'un emplacement protégé. Utiliser de très grandes quantités d'eau pour l'incendie et utiliser de l'eau pulvérisée ou vaporisée pour les vapeurs. Les contenants exposés à la chaleur intense en cas d'incendie doivent être refroidis à l'eau afin de prévenir une hausse de la pression due aux vapeurs, ce qui pourrait les faire se rompre. En cas d'incendie grave, ce produit comporte un risque de feu flottant. La substance peut produire des vapeurs inflammables, lesquelles peuvent se déplacer jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition peuvent comprendre, entre autres :. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Chlore. Phosgène. Formaldéhyde.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.

Précautions pour le protection de l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. NE PAS manipuler ni entreposer à proximité d'une flamme nue, de la chaleur ou des autres sources d'inflammation. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les contenants vides peuvent renfermer des résidus de produit dangereux. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages matériels. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer dans des contenants en aluminium. Des pressions de vapeur importantes (supérieures à 5 psi) peuvent être générées au-dessus de 55 F. Ne pas entreposer dans de éclatement des contenants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Dichloromethane 75-09-2	TWA: 50 ppm TWA: 174 mg/m ³	TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 174 mg/m ³	50 ppm TLV-TWA	2300 ppm
Ethanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	1000 ppm STEL	3300 ppm
Tetrachloroethylene 127-18-4	TWA: 25 ppm TWA: 170 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 678 mg/m ³	TWA: 25 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 25 ppm STEL: 100 ppm	TWA: 25 ppm TWA: 170 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 685 mg/m ³	100 ppm STEL 25 ppm TLV-TWA	150 ppm
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin	250 ppm STEL 200 ppm TLV-TWA	6000 ppm

Consult local authorities for recommended exposure limits

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Utiliser un équipement contre les explosions.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains

Gants de butyl de caoutchouc. Gants faits d'alcool polyvinylique. Viton. Ethyl Vinyl Alcohol Laminate (EVAL).

AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Porter des gants chimiquement résistants à ce produit, des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Exemples de matières acceptables pour des gants étanches:

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition. Si une protection respiratoire est nécessaire, utiliser un respirateur purificateur d'air ou à pression positive intermittente à adduction d'air pur approuvé, selon la concentration du produit en suspension dans l'air. En cas d'urgence ou dans les autres conditions lorsque les limites d'exposition peuvent être dépassées, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un respirateur à adduction d'air à pression positive avec alimentation d'air autonome auxiliaire.

Considérations générales sur l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

PROPRIÉTÉS

PROPRIÉTÉS	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Initial boiling point/boiling range	> 39.8 °C / 104 °F	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	12 °C / 54 °F	Le produit n'a pas été testé avec le composant ayant le plus bas point d'éclair.
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance

Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun à notre connaissance
Limite supérieure d'inflammabilité:	36	
Limite inférieure d'inflammabilité	2.2	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	1.20	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	>385 °C / >725 °F	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
VOC Percentage Volatility	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

La contamination de l'eau peut provoquer la corrosion des métaux à cause de formation d'acide chlorhydrique.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation. Ensoleillement direct.

Matières incompatibles

Bases fortes. Matières oxydantes. Amines. Éviter le contact avec des métaux tels les poudres de l'aluminium, les poudres de magnésium, le potassium, la réactivité sodium et la poudre de zinc. Aluminium et alliages.

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition peuvent comprendre, entre autres : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Chlore. Phosgène. Formaldéhyde.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Les vapeurs très concentrées irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons; peuvent causer des maux de tête et des étourdissements; sont anesthésiques et peuvent avoir d'autres effets sur le système nerveux central. Les vapeurs peuvent s'accumuler rapidement dans les endroits clos ou mal ventilés et provoquer un évanouissement, voire la mort. Une exposition excessive peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge). Peut

causer de la carboxyhémoglobémie, diminuant ainsi la faculté du sang à transporter l'oxygène. Les effets minimums anesthésiques ou narcotiques se perçoivent à environ 500-1 000 ppm (chlorure de méthylène). Des niveaux progressivement plus élevés au-dessus de 1 000 ppm peuvent causer des étourdissements et un état d'ivresse puis, à 10 000 ppm, évanouissement et mort. À ces concentrations élevées, risque également d'arythmie cardiaque (battements de coeur irréguliers). L'alcool consommé avant ou après l'exposition peut augmenter les effets néfastes.

Contact avec les yeux

Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive. Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires.

Contact avec la peau

Symptômes : douleur, rougeur locale grave, enflure et lésion des tissus. Peut causer une dermatite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau, voire une brûlure. Un contact important avec le chlorure de méthylène, comme dans le cas d'une immersion, peut causer une sensation de brûlure intense, suivie d'une sensation de froid et d'engourdissement qui disparaîtra après le contact.

Ingestion

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et causer des lésions pulmonaires. Une petite quantité de méthanol (habituellement deux onces ou plus) peut causer une torpeur mentale, une nausée et un vomissement provoquant une grave maladie, et peut produire des effets néfastes sur la vue ainsi qu'un risque de cécité ou la mort si aucun traitement n'est prodigué. Peut causer des maux de tête, des nausées, des malaises à l'abdomen, des vomissements, de la diarrhée, des étourdissements, de la somnolence, une lipothymie, une perte de coordination et l'inconscience.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

L'exposition répétée par inhalation ou absorption au méthanol peut entraîner une intoxication générale, des troubles du cerveau, une perturbation de la vue et la cécité. L'inhalation peut aggraver des états pathologiques tels que l'emphysème ou la bronchite. Le contact cutané répété peut entraîner irritation, dessèchement et gerçures. Les doses plus faibles peuvent entraîner des nausées, des maux de tête, des douleurs abdominales, des vomissements et des troubles visuels allant d'une vue brouillée à une sensibilité à la lumière. Le méthanol est toxique si inhalé et ingéré. L'inhalation des vapeurs peut causer : cyanose, des effets sur les systèmes nerveux central, léthargie, perte de conscience et mort. Les effets de l'inhalation peuvent être retardés. L'ingestion peut causer : malaise, des effets sur les systèmes nerveux central, gêne et mort si le traitement n'est pas immédiat. L'ingestion de méthanol a causé des effets néfastes (nécrose et hémorragie) sur le cerveau. Les maladies aggravées par l'exposition incluent : troubles cutanés et allergies, troubles hépatiques et maladie oculaire. L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des étourdissements, une conjonctivite, une insomnie et une vue trouble. L'absorption dermique de quantités importantes de méthanol a causé la mort d'un grand nombre d'espèces animales. L'inhalation de méthanol a causé les effets toxiques suivants chez les animaux: des effets sur les systèmes nerveux central et gastro-intestinal, irritation oculaire, cécité et jetage nasal. Les effets toxiques observés chez les animaux qui ont ingéré du méthanol incluent des effets anesthésiques, une lésion du nerf optique et une acidose.

Produits synergiques : Chez les animaux, des concentrations élevées de méthanol peuvent accroître la toxicité d'autres produits chimiques, particulièrement les toxines du foie comme le tétrachlorure de carbone. L'éthanol fait se réduire dans une mesure importante la toxicité du méthanol du fait de la concurrence à laquelle ils se livrent pour les mêmes enzymes métaboliques et a été utilisé dans le traitement de l'empoisonnement au méthanol.

Capacité d'accumulation: Le méthanol est facilement absorbé dans l'organisme par inhalation ou par ingestion. L'absorption par la peau peut se produire en cas de déchirure de la peau ou en cas d'exposition prolongée. Après absorption, le méthanol est distribué rapidement dans les tissus. Une faible quantité est éliminée par l'expiration et les urines. Le reste est d'abord métabolisé en formaldéhyde, lequel est ensuite métabolisé en acide formique et/ou en formiate. L'acide formique et le formiate sont finalement convertis en dioxyde de carbone et en eau. Chez les humains, le méthanol est évacué de l'organisme, après inhalation ou exposition par voie buccale, après une demi-vie d'élimination d'un jour ou plus en cas de doses élevées (supérieures à 1000 mg/kg) ou de 1,5 à 3 heures pour des doses faibles (moins de 100 mg/kg ou 76,5 à 230 ppm (100 à 300 mg/m³)). Les signes et symptômes de l'exposition

excessive peuvent être des effets narcotiques ou anesthésiques. Une exposition répétée et à long terme à l'éthanol par voie orale peut entraîner la formation de lésions évolutives au foie accompagnées de fibrose. Matières synergiques : Éthanol avec tétrachlorure de carbone, chloroforme, bromotrichlorométhane, diméthylnitrosamine, thioacétamide, méthanol avec tétrachlorure de carbone. On a observé chez les animaux une irritation des voies respiratoires supérieures et des effets sur le foie et les reins. Une exposition à ce produit peut diminuer la capacité qu'a le sang de transporter l'oxygène. Les signes et symptômes de l'exposition excessive peuvent inclure des effets sur le système nerveux central.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	1,327.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	318.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	0.53 mg/l

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dichloromethane 75-09-2	= 1600 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 53 mg/L (Rat) 6 h
Ethanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
Tetrachloroethylene 127-18-4	= 2629 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 27.8 mg/L (Rat) 4 h
Methanol 67-56-1	= 6200 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 22500 ppm (Rat) 8 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Symptômes : douleur, rougeur locale grave, enflure et lésion des tissus. Peut causer une dermatite. Un contact prolongé ou répété risque de provoquer une sensibilisation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau, voire une brûlure. Un contact important avec le chlorure de méthylène, comme dans le cas d'une immersion, peut causer une sensation de brûlure intense, suivie d'une sensation de froid et d'engourdissement qui disparaîtra après le contact.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une irritation modérée ou grave, se traduisant par un malaise ou de la douleur, des clignotements et une sécrétion excessive de larmes, accompagnés d'un vif excès de rougeur et d'une enflure à la conjonctive. Peut provoquer une douleur démesurée par rapport au degré d'irritation des tissus oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Il a été démontré que le perchloroéthylène a augmenté les cas de tumeurs chez certaines souches de souris et de rats. D'autres études à long terme sur les rats relativement à l'inhalation du produit n'ont pas démontré de réaction tumorigène. Les données relatives aux effets sur les personnes sont limitées et l'exposition au perchloroéthylène n'a pas été associée au cancer. Le perchloroéthylène ne devrait pas causer de risque cancérogène mesurable pour les personnes s'il est manipulé tel que recommandé. Ethanol possesses properties that indicate a carcinogenicity hazard for human health but these are manifest only at doses associated with consumption of alcoholic beverages. In the context of an industrial chemical, these hazards do not warrant concern as these are not likely to result from the manufacture and use of ethanol and ethanol containing products.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Dichloromethane 75-09-2	A3	Group 2A	Reasonably Anticipated	X
Ethanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X
Tetrachloroethylene 127-18-4	A3	Group 2A	Reasonably Anticipated	X
Methanol 67-56-1	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérigène probable pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérigène connu

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérigène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction

Il est déclaré causer des malformations congénitales chez des rats exposés à 20.000 ppm. Selon des expériences sur les animaux, le méthanol est fœtotoxique, tératogène et il a causé des anomalies comportementales importantes chez les descendants à des doses qui ne causaient pas d'effets maternellement toxiques. Des anomalies comportementales ont été observées chez la progéniture de rates ayant ingéré de l'eau contenant 2 % de méthanol. Le méthanol a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire. Contient de l'éthanol, un produit qui peut causer des malformations congénitales et d'autres effets néfastes sur la grossesse. Le risque que des effets se produisent dépend de la durée et du niveau d'exposition. Le chlorure de méthylène peut traverser le placenta et peut être excrété dans le lait maternel.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algale aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dichloromethane 75-09-2	500 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72 h 500 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96 h	140.8 - 277.8 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 262 - 855 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 193 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h	Non disponible	EC50: 1532 - 1847mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =190mg/L (48h, Daphnia magna)

		flow-through 193 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h static		
Ethanol 64-17-5	Non disponible	12.0 - 16.0 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 13400 - 15100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static	Non disponible	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)
Tetrachloroethylene 127-18-4	500 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96 h	11.0 - 15.0 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h static 12.4 - 14.4 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 4.73 - 5.27 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h flow-through 8.6 - 13.5 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static	Non disponible	EC50: 6.1 - 9.0mg/L (48h, Daphnia magna)
Methanol 67-56-1	Non disponible	13500 - 17600 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h flow-through 18 - 20 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 19500 - 20700 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h flow-through 28200 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static	Non disponible	Non disponible

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les
composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Dichloromethane 75-09-2	1.25
Ethanol 64-17-5	-0.32
Tetrachloroethylene 127-18-4	2.53 - 2.88
Methanol 67-56-1	-0.77

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU UN1992
 Appellation d'expédition LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (ETHANOL)
 Classe 3 (6.1)
 Groupe d'emballage II
 Polluant marin Oui.

DOT (U.S.)

Numéro ONU UN1992
 Appellation d'expédition LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (ETHANOL)
 Classe 3 (6.1)
 Groupe d'emballage II
 Polluant marin Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des

É.-U.

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Dichloromethane - 75-09-2	Non inscrit(e)	Listed	Listed
Ethanol - 64-17-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Tetrachloroethylene - 127-18-4	Non inscrit(e)	Listed	Listed
Methanol - 67-56-1	Non inscrit(e)	Listed	Listed

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
 LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA: Risques pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -
 3
HMIS Health Rating: Risques pour la santé Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle X
 * 3

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
 Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Préparé par: GROUPE POLYALTO

Date de préparation: 13-avril-2018
Date de révision : 13-avril-2018

Avis de non-responsabilité

AVIS AU LECTEUR:

GROUPE POLYALTO renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, GROUPE POLYALTO ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de GROUPE POLYALTO. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

GROUPE POLYALTO. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique